

Le niveau record des importations grève la balance commerciale en 2019



En 2019, le **taux de couverture** des échanges commerciaux s'élève à 58 % et perd onze points par rapport à 2018. Ainsi le **déficit commercial** s'établit à 132,5 milliards de F.CFP, en hausse de 49 % par rapport à 2018. Après s'être réduit au cours des trois dernières années, le déficit commercial se creuse, sans toutefois retrouver le niveau de la période 2010-2015. Cette aggravation s'explique par une hausse importante mais ponctuelle des importations, tandis que les exportations diminuent.

Ainsi, le montant des **importations** s'établit à 314 milliards en 2019, en hausse de 11 % sur un an. Les importations progressent pour la troisième année consécutive. Elles retrouvent ainsi un niveau record semblable à celui de 2011, année phare de la construction de l'usine du Nord. Le pic avait alors été atteint avec les ensembles industriels importés pour la construction de l'usine. En 2019, la situation est toute autre. Ce sont les livraisons de matériel de transport (notamment deux avions) qui grèvent la facture des importations. Ce poste a plus que doublé sur un an, avec des commandes importantes qui pèsent à hauteur de 18 % dans la facture totale. Elles ne sont toutefois pas appelées à se reproduire les prochaines années.

Néanmoins, au-delà de ces investissements ponctuels, les importations progressent aussi pour les autres familles de produits, mais dans des proportions moindres.

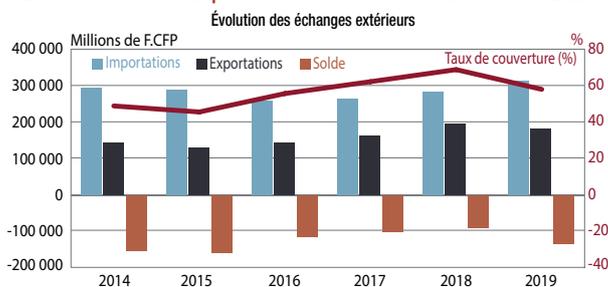
Parallèlement, les **exportations** calédoniennes diminuent après trois années de hausse supérieure à 10 %. Avec une valeur de 181,5 milliards de F.CFP, la perte est de 7 % sur un an. La cause principale est la chute de 8 % des ventes de nickel, qui reculent en valeur, comme en volume.

Les exportations de **produits de la mer**, quant à elles, progressent de 4,3 % sur un an. La croissance de 2018 se poursuit grâce aux ventes de thons et de crevettes : le thon calédonien s'est bien vendu en 2019, avec une valeur qui progresse de 35 %, deux fois plus vite que les volumes exportés (+17 %). Pour les crevettes, la hausse de 7 % résulte uniquement d'une augmentation des volumes commercialisés hors territoire (+9 %). La part des produits de la mer dans les exportations totales demeurent modestes (1,0 %).

En 2019, les **autres produits** pèsent pour 6 % des exportations calédoniennes. Ensemble composite de produits très variés, ils totalisent 10,4 milliards de F.CFP en 2019. La hausse de 22 % sur un an de ces ventes, ne suffit toutefois pas à compenser la baisse des recettes liées au nickel. Liée à l'envolée des importations et tout aussi ponctuelle, une partie de la progression de ces autres exportations est due à la revente des matériels de transport. Ainsi, les autres produits exportés regroupent principalement des matériels revendus (véhicules ou engins, machines ou équipements destinés à l'industrie), des ouvrages en matière transformée (fonte, acier, cuivre, plastique, caoutchouc, aluminium), des équipements médicaux... La production locale, hors nickel et produits de la mer, alimente également ce poste. Il s'agit majoritairement d'huiles essentielles, de produits des industries agro-alimentaires ou des fruits.

Le renouvellement de la flotte des équipements de transports aériens et terrestres renchérit la facture des importations, tandis que les exportations reculent.

Le niveau record des importations creuse le déficit commercial en 2019



Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Les importations retrouvent leur niveau record de 2011



Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Le renouvellement des matériels de transports pèse sur la facture, en importation comme en exportation

En 2019, le montant des importations de matériel de transport atteint 56,7 milliards de F.CFP, soit plus du double qu'en 2018.

Cette augmentation est liée pour trois quart à la livraison de deux avions A330neo dans le cadre du renouvellement de la flotte de la compagnie locale de transport aérien international.

Les transports terrestres de personnes occupent la deuxième place avec, notamment, la mise en service du nouveau réseau de transport en commun de l'agglomération du Grand Nouméa en septembre 2019. Ce projet prévoyait la commande de 136 bus (22 bus à haut niveau de service « Néobus » et 114 bus classiques). Les importations de véhicules de transport de marchandises et de ceux à usages spéciaux (dont les véhicules de lutte contre l'incendie) progressent aussi. Il en est de même pour les accessoires associés.

Dans le domaine maritime, le développement de la pêche hauturière stimule les achats de bateaux usinés. En 2019, la livraison de trois bateaux se rajoute à celles de l'an dernier.

Ces différents renouvellements de parc engendrent symétriquement des exportations d'équipements réformés et de matériel de maintenance. Ainsi, le montant des exportations de matériel de transport atteint 4,0 milliards de F.CFP en 2019, soit trois fois plus qu'il y a un an. On y trouve notamment un AirBus A330-200 et trois bateaux de pêche ainsi qu'un bateau pour le transport de marchandise.

Les importations progressent aussi sur la plupart des autres postes

En dehors des matériels de transport, les importations augmentent aussi sur l'ensemble des autres grands groupes de marchandises, mise à part pour les produits minéraux et pour un ensemble d'articles hétéroclites classés dans la rubrique autre.

ou de farine et la pâtisserie, qui progressent de 21 %. Viennent ensuite les produits laitiers (+7 %) et les préparations et conserves à base de viandes ou de produits de la mer (+9 %). A l'inverse, le montant des importations de tabacs reculent de 10 % sur un an (*voir encadré n° 1*).

En 2019, des machines, appareils, matériels électriques ont été importés pour une valeur totale de 53,2 milliards de F.CFP, en progression de 2,9 % sur un an. Il s'agit de produits destinés à l'industrie, en particulier des articles de plomberie (tuyauterie, filtrations, valves, joints), d'engins mécaniques (bouteurs, pelles, niveleuses/décapeuses, chariots, centrifugeuses) ou de moteurs à compression. Le matériel générateur de courant (groupes électrogènes, électrodes, accumulateurs et transformateur/convertisseurs) est aussi très présent en lien, notamment, avec le développement de la filière photovoltaïque.

De même, les importations de métaux ou d'ouvrages en métaux renchérissement de 1,4 milliards de F.CFP, soit +9 % sur un an. Il s'agit essentiellement de constructions ou partie de construction en fonte, fer ou acier et des articles filetés de type vis, boulon et écrous.

Les achats de produits en caoutchouc et le plastique augmentent de 8 % sur un an (+963 millions de F.CFP). La hausse concerne en particulier les pneumatiques neufs en caoutchouc destinés à des engins industriels (génie civil, manutention) ou à des poids lourds comme les véhicules de transport en commun et les camions.

A l'inverse, les importations de produits minéraux se réduisent de 7,3 %, (soit une contraction notable de 5,8 milliards de F.CFP), entrainées par la baisse des commandes de soufres (-26 %), d'huiles lourdes gazoles (-10%), de propane liquéfié (-63 %). Pourtant, les achats de charbon (cokes et semi-cokes de houille) et de produits dérivés du pétrole (fiouls type bunker furnace oil) progressent de respectivement 22 % et 3 %. Ceux-ci servent de carburant ou de source d'énergie pour le fonctionnement des usines métallurgiques, des usines thermiques (production d'électricité) et le transport de minerai.

Une progression contenue des importations
Importations par grands postes de marchandises

	2018	2019	Variation sur un an		Part en 2019
			Nbre	%	
Produits alimentaires	40 019	43 260	3 242	8,1	13,8
Produits minéraux	80 221	74 392	-5 829	-7,3	23,7
Produits chimiques	23 317	23 724	407	1,7	7,6
Produits caoutchouc et plastique	11 538	12 501	963	8,3	4,0
Bois et ouvrages en bois	2 308	2 338	30	1,3	0,7
Papiers et ouvrages en papier	3 241	3 459	217	6,7	1,1
Produits textiles	6 031	6 408	377	6,3	2,0
Métaux et ouvrages en ces métaux	15 631	17 042	1 411	9,0	5,4
Machines, appareils, et matériel électrique	51 722	53 236	1 514	2,9	17,0
Matériel de transport	27 681	56 748	29 067	105,0	18,1
Autres produits	22 114	20 921	-1 193	-5,4	6,7
Total	283 822	314 029	30 207	10,6	100,0

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unités : millions de F.CFP, %

Les importations de produits alimentaires, boissons et tabacs s'élevaient à 43,3 milliards de F.CFP, en hausse de 8 % sur un an. Dans l'alimentation, la hausse du montant des importations concerne toutes les familles de produits mais plus particulièrement sur les préparations à base de céréales

Encadré n° 1 - L'application de la TGC au taux supérieur de 22 % pour des objectifs de santé public, réduit en partie les volumes importés

Avec la revalorisation du taux de la taxe sur les alcools et les tabacs en faveur du secteur sanitaires (TAT3S) en janvier 2018, puis la mise en place de la TGC à 22 % en octobre 2018, les autorités ont voulu freiner la consommation de tabacs, d'alcools et de boissons ou autres produits alimentaires sucrés. Cette taxation réduit en partie les volumes importés en 2019, mais dans le détail, les constats sont nuancés.

Ainsi, en 2019, les importations des différents produits à base de **tabac** (cigarettes, cigares, et autres tabacs) reculent de 10 % en volume comme en valeur, prolongeant la baisse amorcée depuis 2015. Sur la période 2014-2019, les importations de tabacs ont ainsi reculé de 31 % en valeur et de 44 % en volume. Sur cette même période, les prix augmentaient globalement de 113 %. Cette réussite au regard des résultats attendus en termes de santé publique, doit toutefois être nuancée : si la baisse en volume des importations de cigarettes et cigares est réelle (-19 % sur un an et -52 % depuis 2014), à l'inverse, les importations d'autres tabacs (tabac à rouler) repartent à la hausse en 2019 (+9 %), après un net recul en 2018 (-19 %). Dans le détail, ce constat global prévaut aussi pour les importations opérées par la régie locale des tabacs qui gère le monopole de l'importation et de la vente en gros du tabac en Nouvelle-Calédonie. Par contre, les importations pour le compte de particuliers pour leur usage personnel, même si elles restent contenues à 1 % du total, ne cessent d'augmenter depuis 3 ans. Elles progressent de 16 % sur un an pour les cigarettes, et ont plus que doublé depuis 2016. Elles progressent de 67 % sur un an pour les autres tabacs et ont été multiplié par 5 depuis 2016.

Concernant les **alcools**, les quantités importées en 2019 reculent globalement de 2 %, après une forte contraction en 2018 (-25 %). Toutefois, la réalité est plus nuancée en fonction des différents types de boissons alcoolisées. Ainsi, les volumes de bières importées connaissent un recul significatif de 31 %, après un premier repli de 16 % en 2018. Parallèlement, la production locale de bière, soumise elle à une TGC réduite à 3 %, enregistre une baisse contenue à -1,3 %. Ces reculs interviennent dans un contexte de hausse des prix sur le marché local de 2 % en 2019, après une première hausse de 15 % l'année précédente.

En ce qui concerne les vins, cidres et champagnes, les importations baissent de 2 % en volume. Parallèlement, les prix avaient renchérit de 9 % en 2019, après +27 % en 2018.

A l'inverse, pour ce qui est des alcools forts, les quantités importées progressent à nouveau de 8 %, suite à une baisse marquée en 2018 (-45 %). Les rhums, gins et eaux de vie connaissent des hausses supérieures à 20 % sur un an. Parallèlement, la production locale d'alcools forts a progressé de 52 %. Ces hausses interviennent en dépit d'une augmentation moyenne de 10 % des prix des alcools forts sur le marché local en 2019, consécutive à une première hausse de 32 % en 2018.

Les importations d'autres boissons taxées au taux supérieur de la TGC à 22 % (jus de fruits, eaux aromatisées ou édulcorées), reculent de 3 % en volume sur un an, après -6 % en 2018, en cohérence avec l'évolution moyenne des prix constatés en 2019. A l'inverse, pour les **autres produits alimentaires sucrés** assujetties au taux supérieur de la TGC, les importations sont en augmentation : sucreries, produits à base de cacao, biscuits, glaces et sirops affichent une augmentation moyenne de 15 % en volume par rapport à 2018.

La réorientation d'une partie de l'activité métallurgique réduit le chiffre d'affaires global à l'export

Après avoir atteint un sommet historique en 2018, les ventes de nickel diminuent de 8 % en 2019, s'établissant à 171,1 milliards de F.CFP. Cette baisse résulte d'abord du repli des ventes de produits raffinés d'oxyde de nickel (NiO) (-29 %) et de carbonate de calcium (CoCO3) (-72 %). Conformément à la nouvelle stratégie adoptée par l'industriel, l'usine du Sud arrête progressivement le raffinage de ces deux produits pour migrer vers une production exclusive de NHC, dont le marché, en lien avec la fabrication de batteries pour véhicules électriques, semble être porteur. Ainsi, les volumes exportés de NiO et CoCO3 chutent respectivement de 39 % et de 36 %. Symétriquement, les exportations de Nickel Hydroxyde de cake (NHC) progressent de 15 % en volume et 14 % en valeur.

Parallèlement, les exportations de ferronickels diminuent de 8 %, en valeur comme en volume. Cette baisse est partiellement compensée par les ventes de minerai, qui augmentent de 8 % en volume, mais plus encore, de 25% en valeur, à la faveur des cours mieux orientés au deuxième semestre 2019.

La baisse des ventes de nickel n'est pas compensée par les hausses déjà évoquées des exportations de produits de la mer (+4,3 %) et des autres postes de produits (+22 %).

La réorientation des exportations de nickel vers les produits à moindre valeur ajoutée, réduit les valeurs des exportations

Exportations par grands postes de marchandises

	2018		2019		Variation sur un an		Part en 2019
			Nbre	%			
Nickel	186 226	171 118	-15 108	-8,1	94,3		
Minerai	31 850	39 773	7 923	24,9	23,2		
Ferro-nickels	107 010	98 923	-8 087	-7,6	57,8		
NHC	7 959	9 052	1 093	13,7	5,3		
NiO	28 874	20 396	-8 478	-29,4	11,9		
CoCO3	10 534	2 975	-7 559	-71,8	1,7		
Produits de la mer	1 991	2 038	46	2,3	1,1		
dont : thons	191	235	44	22,8	11,5		
crevettes	1 338	1 434	96	7,2	70,4		
holothuries	387	277	-109	-28,3	13,6		
trocas	32	8	-24	-75,1	0,4		
Autres produits	6 570	8 381	1 812	27,6	4,6		
Total	194 788	181 537	-13 251	-6,8	100,0		

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unités : millions de F.CFP, %

Un positionnement naissant à l'export

Au-delà des produits dérivés du nickel, la production locale cherche à se frayer une place à l'exportation. Depuis 2016 et l'adoption de la stratégie de soutien à l'exportation, la Nouvelle-Calédonie a pris différentes initiatives de nature à favoriser les exportations. A ce titre, 23 entreprises ont ainsi bénéficié en 2019, d'un crédit d'impôt à l'export (voir encadré n° 2). Parmi-elles, 13 ont exporté pour un montant de 511 millions F.CFP. Certes, ce montant ne représente encore que 4 % de la valeur des exportations hors nickel, toutefois, il progresse de 45 % sur un an. Rapporté à l'année 2017, avant l'application de cette disposition fiscale, la valeur totale des marchandises exportées par les entreprises qui en bénéficient à presque doublé (+90 %). Il s'agit en priorité de produits issus du secteur primaire : agriculture (squash, limes, courgettes), pêche (holothuries) ou chasse (bois de cerf), et dans une moindre mesure de l'industrie manufacturière (productions métalliques, piscines, produits à base de chocolat). La filière recyclage est également concernée.

Les 10 autres entreprises à avoir bénéficié de ce crédit d'impôt sont, soit des entreprises de service, dont les exportations ne sont pas totalisées dans les statistiques du commerce international de marchandises analysées ici ; soit des entreprises qui démarrent une démarche à l'export par

des actions de prospection commerciale, sans que celles-ci ne se soient encore traduites par l'exportation d'articles.

Encadré n° 2 - Une stratégie de soutien à l'exportation

Dans le cadre de la stratégie de soutien à l'exportation de la Nouvelle-Calédonie, la loi du pays n° 2018-17 du 21 septembre 2018 instituant une réduction d'impôt pour dépenses à l'exportation vise à lever les freins à l'exportation de biens, de marchandises ou de services. Plafonné à 50 millions de F.CFP pour une durée de quinze années consécutives à compter de la première demande, ce crédit d'impôt s'élève à 50 % du montant des dépenses de prospection commerciale directement liées à des démarches ou opérations d'exportation, déduction faite des aides provinciales. Ces dispositions s'appliquent aux dépenses exposées à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Chine, premier partenaire commercial

En 2019, les cinq principaux pays fournisseurs que sont la France, Singapour, la Chine, l'Australie et les Etats-Unis couvrent 71 % des importations de la Nouvelle-Calédonie. La France est de loin le plus gros fournisseur avec 29 % du montant des achats de la Nouvelle-Calédonie provenant de la métropole.

En sens inverse, trois pays reçoivent plus de 80 % des exportations calédoniennes : la Chine, la Corée du Sud et le Japon. La Chine absorbe à elle seule plus de la moitié de la valeur nos produits.

La Chine, premier partenaire commercial

Solde des échanges extérieurs avec les principaux pays partenaires

Pays	Echanges 2019		Solde commercial		
	Importations	Exportations	2018	2019	Variation
Chine	35 917	102 108	66 046	66 191	→
Corée du Sud	8 828	24 951	18 405	16 123	↘
Japon	10 377	21 243	9 034	10 866	↗
Etats-Unis	11 068	4 151	-5 684	-6 917	↘
Australie	27 711	981	-25 956	-26 730	↘
Singapour	36 572	18	-39 260	-36 554	↗
France	91 681	3 876	-63 932	-87 805	↘

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unité : millions de F.CFP

La Chine est le premier client de la Nouvelle-Calédonie et son troisième fournisseur. La balance commerciale avec ce pays est excédentaire. Elle se stabilise avec 0,2 % de croissance après avoir presque doublé en 2018. Ce résultat est lié aux ventes de minerais et de ferronickel dont la valeur totale est passée en un an de 102 milliards F.CFP à 271,2 milliards F.CFP, soit plus du double.

De même, la balance commerciale est excédentaire avec la Corée du Sud et le Japon. L'excédent commercial se renforce avec le Japon pour la deuxième année grâce aux exportations de NiO et de minerai. A l'inverse, il se dégrade avec la Corée du Sud pour la deuxième année consécutive.

La France est le premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie et ses achats se sont très fortement réduits depuis la fin de la production de mattes par la SLN. Le solde commercial est donc largement déficitaire. Le déficit se creuse fortement en 2019 principalement en raison des achats de matériel de transport.

Singapour et l'Australie, sont aussi deux fournisseurs importants vers lesquels la Nouvelle-Calédonie n'exporte en retour que de faibles valeurs. Le solde commercial avec ces deux pays est fortement déficitaire. Le déficit se réduit toutefois légèrement avec Singapour en 2019, après s'être fortement dégradé en 2018. Avec l'Australie, il s'accroît en raison d'une baisse marquée des exportations de produits métallurgiques.

Pendant longtemps, la Nouvelle-Calédonie vendait une partie de son minerai en Australie, mais depuis la fermeture de l'entreprise QNI, ces exportations ont pris fin et le minerai calédonien s'est tourné vers d'autres clients, notamment chinois. Le déficit commercial avec l'Australie s'est fortement accentué depuis ce transfert des exportations de minerai.

Concernant les Etats Unis, la balance commerciale se dégrade par une diminution des exportations et une augmentation des importations. Le montant des exportations de ferronickels a diminué d'un milliard F.CFP en 2019.

Une balance commerciale déficitaire avec les principaux partenaires de l'Union Européenne

Au cours de l'année 2019, le déficit de la balance commerciale avec les pays européens s'accroît par rapport à l'an dernier suite à une diminution des exportations.

La Nouvelle-Calédonie réalise 14 % de ses achats dans l'Union Européenne. Les quatre principaux fournisseurs que sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grande Bretagne concentrent plus des deux tiers des importations européennes.

Le plus gros fournisseur européen est l'Allemagne. En 2019 la valeur des importations a augmenté de 9 %. Parmi les produits importés, la hausse concerne particulièrement le matériel de transport, les instruments optiques et d'horlogerie, ainsi que des appareils électriques. En parallèle les exportations ont presque diminué de moitié, notamment celles des huiles essentielles.

L'Italie et l'Espagne sont aussi deux autres pays fournisseurs avec lesquels le déficit commercial s'est accentué. Les importations sont particulièrement portées par les machines et le matériel électriques tandis que les exportations sont tirées à la baisse par les ferronickels et le CoCo3. L'Espagne reste cependant le premier client européen de la Nouvelle-Calédonie.

De même, le déficit commercial avec la Grande-Bretagne se creuse en lien avec l'abandon des exportations de NiO et une diminution importante de celles de CoCo3.

Le montant des exportations de ferronickel vers la Suède a été multiplié par plus de 5 en un an grâce à l'exportation de minerai de ferronickel.

La balance commerciale déficitaire avec les principaux partenaires de l'Union Européenne					
Solde des échanges extérieurs avec l'Union Européenne (UE)					
	Echanges 2019		Solde commercial		
	Importations	Exportations	2018	2019	Variation
Pays de l'UE (hors France) dont les principaux partenaires :	43 151	15 195	-24 471	-27 956	↘
Suède	1 444	3 698	-97	2 255	↘
Belgique	3 267	4 153	2 416	886	↗
Pays Bas	2 073	495	-1 669	-1 578	↘
Espagne	6 774	4 851	1 861	-1 923	↗
Grande Bretagne	3 409	608	-2 208	-2 801	↘
Italie	7 646	489	-7 402	-7 157	↘
Allemagne	10 230	56	-9 293	-10 174	↘
Ensemble des principaux partenaires	34 842	14 350	-16 392	-20 492	↘
Autres pays de l'UE (hors France)	8 309	845	-8 079	-7 464	↗

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unité : millions de F.CFP

Dans la zone Pacifique : la balance commerciale est déficitaire hormis celle des territoires français

Le solde des échanges avec les territoires français de la zone pacifique est excédentaire et en augmentation. Les échanges avec Wallis et Futuna enregistrent une hausse des exportations de produits de première nécessité tels que des médicaments et produits pharmaceutiques, des produits d'hygiène corporel, de l'alimentaire et de boisson (bière) et du matériel de transport ou du matériel professionnel.

Le montant des exportations vers la Polynésie augmente particulièrement en 2019 grâce à la revente de bateaux de plaisance. A l'inverse, les perles de culture pèsent pour 38 % de la valeur des importations. Leurs importations reculent de plus d'un tiers en 2019 passant de 69,6 à 48 milliards de F.CFP sur un an.

Pour ce qui est de la Nouvelle-Zélande, le solde commercial reste négatif mais le déficit se réduit grâce à une diminution des importations et une augmentation des exportations.

Concernant les pays du fer de Lance, les échanges commerciaux se caractérisent par des importations bien supérieures aux exportations, voire des exportations inexistantes.

Ainsi, le déficit commercial avec l'Indonésie se creuse à nouveau en 2019. Les importations augmentent particulièrement pour les véhicules de tourisme ou de transport en commun, les ouvrages en aluminium, la menuiserie ou le bois profilé, les cigares et cigarettes, les huiles de coco ou de palme raffinées. Après une année exceptionnelle, les exportations en 2019 chutent fortement. La moitié est constituée de matériaux à recycler.

Avec Fidji, les achats de cigares et cigarettes (multiplié par 2,5) de gaz, de papier et de cartons ondulés augmentent particulièrement.

Quant au Vanuatu, les produits importés concernent surtout les produits alimentaires.

Les exportations des produits minéraux accusent une forte chute.

Dans le pacifique: la balance commerciale est déficitaire hormis celle des territoires français

Solde des échanges extérieurs avec les pays du Pacifique					
Pays	Echanges 2019		Solde commercial		
	Importations	Exportations	2018	2019	Variation
Wallis et Futuna	2	883	776	881	↗
Polynésie française	118	196	48	78	↗
Iles Solomon	27	0	-25	-27	↘
Papouasie Nouvelle Guinée	225	5	-145	-220	↘
Vanuatu	546	259	-236	-287	↘
Fidji	784	8	-421	-776	↘
Indonésie	1 591	19	-1 098	-1 572	↘
Nouvelle Zélande	9 200	186	-9 355	-9 014	↗

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unité : millions de F.CFP